



La Ville de Clermont-Ferrand

Capitale régionale de 143 000 habitants – Agglomération de 283 000 habitants -
35 000 étudiants - 6 000 chercheurs - Siège social Michelin - Cadre naturel et patrimonial remarquable -
Ville sportive et ville leader des musiques actuelles - Capitale mondiale du court métrage

Offre de stage non gratifié

pour la Direction des Services à la Population et de la Tranquillité Publique

Missions

Dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle feuille de route jeunesse et de la volonté de coordonner et renforcer les actions s'adressant aux publics jeunes (11-25 ans), la Ville de Clermont-Ferrand propose un stage d'environ un mois et demi, en distanciel. Ce stage peut également être effectué en temps non complet sur une durée plus longue (2 mois environ), afin d'assurer la compatibilité avec les cours.

Période : Dès à présent si possible, au plus tard début janvier 2021.

La mission consiste à dresser un panorama précis des dispositifs existants en direction des publics jeunes dans les différentes directions de la Ville et du CCAS : public concerné (tranche d'âge, nombre, fréquence), actions réalisées, objectifs recherchés, effectifs mobilisés, coûts de l'action, évaluation éventuelle (nombre et nature du public accueilli, indicateurs divers et éléments de bilan)

Pour ce faire, il conviendra de mener des entretiens bilatéraux avec les directions et services concernés, de synthétiser et de rassembler la documentation remise par les services.

Livrables attendus :

- un document synthétique des actions recensées*
- un archivage documentaire et une fiche détaillée par action*

Ce travail pourra être prolongé en fonction du temps disponible, par un recensement des actions des partenaires de la Ville en direction de ces publics (Métropole, Conseil Départemental,, associations, etc.

Livrable attendu :

- un document synthétique des actions recensées par acteur*

Profil

étudiant licence/ master AES, administration et gestion des collectivités territoriales, IPAG- préparations aux concours de la fonction publique.

Connaissance de base des compétences des collectivités territoriales, aisance informatique (logiciels de visioconférence, word, excel), capacité de synthèse, capacité à mener des entretiens, diplomatie, rigueur, méthode, capacité rédactionnelles.

Adresser votre dossier de candidature comportant
lettre de motivation + C.V. détaillé :

M. le Maire de Clermont-Ferrand – Direction des Ressources Humaines -
Hôtel-de-Ville – B.P. 60 – 63033 CLERMONT-FD CEDEX 1
ou en ligne sur postuler@ville-clermont-ferrand.fr

Date limite de dépôt des candidatures le 30/11/20